

**N°21**

## SICTOM :



La collecte des déchets ménagers résiduels (bac gris) prévue le lundi 29 mai 2023 sur la commune, sera reportée au :

- mardi 30 mai 2023 en raison du lundi de Pentecôte.

(Merci de bien vouloir sortir les bacs la veille au soir).

## RESTRICTION ACCES SERVICE URGENCES CH EMILE ROUX :



Le centre hospitalier Emile Roux n'assurera pas l'accès et le libre accueil au service des urgences pour la soirée et la nuit du dimanche 28 mai au lundi 29 mai de 18h30 à 07h30.

Pour toute urgence, contactez le 15.

## TRAVAUX VOIRIE :



La circulation de tous les véhicules, ainsi que des piétons, est interdite du mardi 09 mai au vendredi 16 juin 2023 sur la voie communale n°2 entre les villages de Lachaud et Blaizat et de Vissaguet direction voie communale n°2 en raison de travaux de réfection de la voirie qui sont effectués par l'entreprise SA Chambon de Paulhaguet.

## CIRCULATION INTERDITE :

Mercredi 31 mai 2023 de 08h00 à 18h00, la circulation de tous les véhicules sera interdite sur l'itinéraire Siaugues Ste Marie à la RN 102 via Lachaud Curmilhac.

Réfection d'un aqueduc au lieu-dit « Le Grail ».

Une déviation sera mise en place par la DDE qui assurera les travaux.

## SE SONT DEROULEES :

### COMMEMORATION 30 AVRIL :



Le dimanche 30 avril 2023, à Vissac, a eu lieu la célébration à la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration lors de la seconde guerre mondiale.

### COMMEMORATION DU 8 MAI :



Le dimanche 07 mai 2023, à Sainte Eugénie de Villeneuve, a eu lieu la célébration de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, le 08 mai 1945.



## APRES-MIDI RECREATIF :



Le jeudi 4 mai, a eu lieu à la salle des fêtes de LACHAUD, l'après-midi récréative "CHOCOLAT" organisée par la municipalité en collaboration avec la communauté de communes des rives du Haut-Allier.

Cette après-midi "Culture gourmande " a été animée par des comédiens professionnels jouant quelques scénettes de Molière, dans le cadre du projet de territoire "Molière tombe le masque", et par Amandine BOUCARD qui a procédé à la lecture de textes gourmands. A la suite de ce spectacle une assiette de chocolats divers préparés par Brigitte, Marie-Christine, Thierry et Philippe a été servie à une cinquantaine de personnes présentes.



## ASSOCIATION COUSONS CAUSETTE :



Lors de la fête des fleurs, le 07 mai à Chanteuges, l'association Cousons Causette a exposé les ouvrages confectionnés (nappes, tabliers...) pendant leurs rencontres du jeudi après-midi.

## A VENIR :

### FETE DU FOUR :



#### Menu :

Rosé framboise  
Pâté gras/salade  
Pommes de terre au four  
Rôti de porc  
Fromage  
Tarte ananas ou poires  
Café  
Vin rouge ou rosé : 6 € la bouteille.

Le comité des fêtes organise le dimanche 25 juin 2023 à partir de 12h00 un repas cuit au four banal de Lachaud. Les inscriptions sont à rendre jusqu'au 07 juin (limitées à 130 personnes).

#### Les réservations se feront auprès de :

- Maria : 0471742987 (après 19h00)
- Martine : 0471742975 (après 19h00)
- Malvina : 0627399174

Le prix du repas : 16 euros par adulte (payable à l'inscription).  
8 euros : enfants de moins de 10 ans.



## INSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE 2023-2024 :



### PERIODE D'INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE POUR 2023-2024 :

Les dates d'inscription au transport scolaire ont été fixées de façon uniforme sur le territoire régional du 2 Mai au 19 Juillet 2023. Au-delà de cette date, une pénalité de 30 € vous sera facturée, à l'exception des nouveaux arrivants.

### VOTRE INTERLOCUTEUR :

La Communauté de Communes des rives du Haut-Allier reste votre interlocuteur principal en tant qu'Organisateur Secondaire des transports scolaires. Personne contact : Céline SABATO au 04.71.77.26.51 / [c.sabato@rivesduhautallier.fr](mailto:c.sabato@rivesduhautallier.fr)

### INSCRIPTION EN LIGNE :

Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante :

[www.auvergnerrhonealpes.fr/433-haute-loire.htm](http://www.auvergnerrhonealpes.fr/433-haute-loire.htm)

Les enfants de moins de 3 ans au 31 décembre et les enfants résidants en Lozère ne sont pas concernés par l'inscription en ligne. Les parents doivent remplir une fiche d'inscription papier (+ joindre une photo) à adresser à la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier qui se chargera de les rajouter sur les listes. Possibilité de télécharger cette fiche sur le site de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier :

[www.rivesduhautallier.fr/transports-scolaires](http://www.rivesduhautallier.fr/transports-scolaires) « circuit spécial » ou en faire la demande directement à la Communauté.

Pour recevoir l'actu par mail :

Adresser votre demande à la mairie : [mairie-vissac-auteyrac@orange.fr](mailto:mairie-vissac-auteyrac@orange.fr)

Ou par tél : 04 71 74 21 03



